



LA PROPRETÉ, UNE EXIGENCE POUR UN MIEUX ÊTRE

O.N.U.
Secrétaire Général
Nations-Unies
New York – NY 10017
Etats Unis

Le 29 Septembre 2011

Objet : Déclaration de soutien aux principes du Global Compact

Monsieur le Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que notre société STEM Propreté soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus, notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients. Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics les résultats de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial grâce à notre Communication sur le Progrès (*Communication on Progress – CoP*).

Notre dernière CoP n'a pu être communiquée dans les délais car nous avons besoin de plus de temps pour collecter et présenter des données fiables et représentatives des actions mises en place et vous les présenter selon les dix principes du Mondial des Nations Unies.

Nous vous communiquons en pièce jointe notre première CoP.

Meilleures salutations,

Bertrand DARTIALH
Président Directeur Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bertrand Dartialh", written over a white background.

